A M. le Ministre de l'Education nationale, s/c M. le chef d'établissement de la cité scolaire Voltaire

Pourquoi nous ne signerons pas le pacte!

Nous soussignés, personnels de la cité scolaire Voltaire, tenons à vous informer que nous ne signerons pas le pacte enseignant pour les raisons suivantes :

- Il ne s'agit pas d'une revalorisation de salaire : il faudra travailler plus pour gagner plus alors que les conditions de travail se dégradent sans cesse et que les études montrent que les enseignants en France travaillent déjà plus de 40 h par semaine pour un salaire inférieur à la moyenne de l'OCDE.
- Il ne résout pas le problème du manque de remplaçant.e.s : les élèves ne rattraperont pas a priori les cours dans la discipline pour laquelle le professeur est absent et l'enseignant devra improviser un cours au pied levé. L'heure remplacée s'apparentera plus à une garderie qu'à un véritable cours.
- Il entérine la baisse des moyens en supprimant encore des postes et empêche la mise en place d'un véritable système de remplacements de qualité.
- Il remet en cause notre statut qui repose sur l'enseignement d'une discipline, des horaires et une grille indiciaire. Le pacte opère un virage vers une contractualisation où la rémunération évolue en fonction de l'attribution de missions individualisées. Il vise à briser le rapport de force collectif nécessaire pour gagner de véritables augmentations.
- Il rend les enseignants corvéables à merci en imposant des 1/2 journées ou des plages d'astreintes dans les emplois du temps des collègues qui le signeront. Les emplois du temps de tous les enseignants comme ceux des élèves seront dégradés.
- Il s'agit d'un chantage qui consiste à conditionner à terme à sa signature la mise en place de projets, la possibilité d'aider et d'accompagner nos élèves.
- Il renforce le pouvoir de la direction au travers de la répartition des pactes et du contrôle de nos missions.
- Il accroît les inégalités salariales entre les femmes et les hommes. Celles- là subissent toujours la double journée de travail du fait des charges familiales qui reposent le plus souvent sur elles. De même, il accroît les inégalités entre personnes dites valides et les personnes en situation de handicap ou avec une santé fragile.

Le pacte, en méprisant la valeur de nos enseignements, détériore encore un peu plus le service public d'éducation. Les élèves, leurs familles et les personnels en pâtiront grandement.

C'est pourquoi nous refusons de le signer et demandons le redéploiement des moyens qui lui sont alloués pour une véritable hausse des salaires sans contrepartie.

L' Assemblée générales des personnels de la cité scolaire Voltaire du 8 juin 2023, avec le soutien de leurs sections syndicales SNES-FSU, SNFOLC, SUD-Education, CGT-Educ'action

Nom	Prénom	Fonction	Signature